



POUR QUE L'ÉTÉ
N'OUBLIE PERSONNE

40^e JOURNÉE
DES OUBLIÉS
DES VACANCES



Illustration: M. L. / Secours Populaire Français. Photos: M. L. / Secours Populaire Français. Photos: M. L. / Secours Populaire Français.

Dossier de presse

Sommaire

Communiqué de synthèse	p3
Les « Journées des oubliés des vacances » : 40 ans	p4
50 « JOV » partout en France pour 50 000 enfants	p5
5 000 petits franciliens privés de vacances à Deauville le 21 août	p7
30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant	p8
L'engagement bénévole autour des « JOV »	p9
L'histoire des « JOV » au Secours populaire	p10
Les partenaires des « JOV » 2019	p11
Fiche d'identité du Secours populaire français	p12
Appel à la solidarité	p13

Communiqué de synthèse

1 enfant sur 3 ne part toujours pas en vacances. Malgré les efforts entrepris par les bénévoles du Secours populaire français pour faire partir les enfants en « vraies vacances », un enfant qui n'est pas parti le 15 août ne partira plus.

Pourtant, les vacances sont un droit et elles font grandir (voir 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant p8). Pour tous ces enfants privés de vacances, le Secours populaire organise, depuis 40 ans, entre le 15 et le 30 août, les « Journées des oubliés des vacances ».

Grâce à ces « JOV », les bénévoles permettent à des dizaines de milliers d'enfants qui n'ont pas eu la chance de partir, de bénéficier d'une journée exceptionnelle de vacances, à la mer, à la montagne, au parc, au pied de la Tour Eiffel... et de partager des moments solidaires.

En 2019, dans chaque région de France, près de 50 000 enfants vont participer aux mémorables « JOV ». Par exemple, près de 1 000 Bretons seront à Disneyland®Paris le 20 août, 5 000 petits franciliens se retrouveront sur la plage de Deauville le mercredi 21 août ou encore 2 000 Occitans profiteront de Gruissan (voir tableau p5).

Pour ces enfants, les « JOV » représentent de vrais temps de vacances, de rencontres et d'émotions, autant de souvenirs d'une merveilleuse aventure à raconter le jour de la rentrée !

Depuis sa création en 1945, le Secours populaire se mobilise et mène de nombreuses actions afin de permettre aux personnes en difficulté de partir en vacances. L'effort principal porté par les bénévoles de l'association est de faire en sorte qu'un maximum d'enfants, de jeunes, de familles, de personnes isolées, en situation de handicap, puissent partir quelques jours et plus particulièrement l'été. En juillet et en août, les enfants sont accueillis en familles de vacances, en colonies, au sein des villages « copain du Monde », etc.

En 2018, les actions d'accès aux vacances mises en place par le Secours populaire français ont permis à 184 880 personnes de bénéficier d'un départ en vacances, ce qui correspond à 434 940 journées de vacances.

L'association fait appel à tous les gens de cœur. A titre d'exemple, un don de 50€, soit 12,50€ après déduction fiscale, offre une « journée de vacances » à un enfant, le Secours populaire a besoin d'argent : www.secourspopulaire.fr



« Les vacances sont un droit, les offrir à tous est notre devoir. Aujourd'hui encore, un enfant sur trois et un Français sur deux sont toujours privés de vacances. Alors que l'été va vite arriver, il est plus que temps de réparer cette injustice et de permettre à des enfants en situation précaire, des familles en difficulté et des personnes âgées isolées de vivre intensément ces moments de joie. Ces parenthèses seront capitales pour s'évader, partager, découvrir les trésors de notre patrimoine et aussi se construire. Grâce à votre solidarité, des milliers de soleils brilleront cet été dans les yeux de tous ceux à qui vous offrirez ce bonheur. D'avance, un immense merci pour eux. »

Stéphane Bern, parrain de la campagne Vacances 2019 du Secours populaire français.

Crédit : Laurent Menec

Contact presse Secours populaire français :

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Les « Journées des oubliés des vacances » : 40 ans

Un enfant qui n'est pas parti en vacances le 15 août, ne partira plus. Le Secours populaire français organise, depuis 40 ans, pour tous ces enfants privés de vacances, partout en France, une journée au bord de la mer, à la montagne ou dans un parc d'attractions, c'est la « Journée des oubliés des vacances ». Cette sortie permet aux enfants de vivre au moins une journée de vacances. Les bénévoles, avec les « Médecins du SPF », préparent ces mémorables journées pendant des mois.



Des enfants à la « Journée des oubliés des vacances » de Cabourg en août 2018. Crédit Antoine Labbe

Un enfant sur trois ne part pas en vacances. Sensible à ce constat, le Secours populaire s'engage à faciliter l'accès et le droit aux vacances pour tous. L'objectif de l'association est de faire découvrir de nouveaux horizons à des milliers d'enfants enfermés dans un quotidien difficile. Les bénévoles rivalisent alors d'imagination afin de leur permettre de partir.

Malheureusement, après le 15 août, un enfant qui n'est pas parti, ne partira plus. C'est pourquoi, le Secours populaire propose, du 15 au 30 août, dans toutes les régions de France, les « Journées des oubliés des vacances ». Elles permettent à tous ces enfants de vivre au moins une journée au bord de la mer, à la montagne, au pied de la Tour Eiffel ou dans un parc d'attractions.

Cette année, près de 50 000 enfants participeront aux « Journées des oubliés des vacances » dans toute la France ! Elles représentent de réelles journées de vacances, de rencontres et d'émotions, autant de souvenirs à raconter le jour de la rentrée.

Contact presse Secours populaire français :

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

50 « JOV » partout en France pour 50 000 enfants

Région	Département/Date/Lieu
Auvergne Rhône-Alpes	01 : le 21 août à Espace Nature Evasion, la base nautique de Thoisse 03 : le 26 août au ZooParc de Beauval 07, 26, 73, 74 : le 27 août au Safari de Peaugres 15 : le 22 août à Vulcania 38 : le 21 août à Palavas-les-Flots 42 : le 22 août au Touroparc Zoo 43 : le 21 août au Musée de la mine de Saint-Étienne puis à l'Espace Zoologique Saint-Martin la Plaine 63 : le 21 août à Disneyland®Paris 69 : le 21 août à la Plage des Aresquiers à Frontignan et le 27 août au Safari de Peaugres
Bourgogne Franche-Comté	21, 25, 39, 70, 71, 89, 90 : le 21 août au parc d'attractions et parc animalier Le Pal 58 : le 18 août au Lac des Settons et le 21 août au parc d'attractions et parc animalier Le Pal
Bretagne	22, 29, 35, 56 : le 20 août à Disneyland®Paris
Centre- Val de Loire	18 : le 21 août au Futuroscope 28 : le 28 août au Parc Saint Paul 36 : le 21 août à l'Aquarium La Rochelle 37 : le 21 et 22 août au Papéa Parc 41 : le 29 août aux Championnats du monde de voltige aérienne à Châteauroux 45 : le 22 août au ZooParc de Beauval
Corse	20 : le 22 août à L'Île d'Elbe
Grand-Est	08, 10 et 55 : le 22 août à Nigloland 51 : le 22 août à Nigloland et le 23 août au Parc naturel régional de la Forêt d'Orient 52 : le 21 août au parc d'attractions Fraispertuis City et le 22 août Parc Animalier de Sainte-Croix 54 : le 21 août au parc d'attractions Fraispertuis City 57 : le 20 août à Disneyland®Paris 67 : le 21 août à Disneyland®Paris 68 : le 21 août au Lac de Gérardmer
Hauts-de- France	02, 60, 62, 80 : le 21 août à la base de loisir de La Frette 59 : les 21 et 22 août au Parc Astérix
Ile-de-France	75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95 : le 21 août à Deauville
Nouvelle- Aquitaine	16, 17 et 86 : le 21 août à Disneyland®Paris 19 : le 22 août au parc d'attractions Walibi Sud-Ouest et du 25 au 28 août au Port Barcarès 23 : le 22 août au parc d'attractions et parc animalier Le Pal 24 : le 21 août à Disneyland®Paris et le 22 août au Bassin d'Arcachon 33, 40, 47 et 64c : le 22 août au parc d'attractions Walibi Sud-Ouest 79 : le 22 août à Boyardville 87 : le 22 août au Zoo de La Palmyre et du 29 au 31 août à Port Leucate
Normandie	14, 27, 50, 61, 76 : le 21 août au parc zoologique Le Parc de Clères
Occitanie	09, 11, 12, 31, 32, 65, 66, 81, 82 : le 21 août à Gruissan-Plage 30 : le 21 août à Frontignan 34 : le 21 août à Millau 46 : le 21 août au parc d'attractions Walibi Sud-Ouest 48 : le 21 août à la plage à Sète
PACA	04, 05, 06, 13, 83 et 84 : le 24 août au Parc de Figuerolles
Pays-de-Loire	44, 49, 53, 72, 85 : le 21 août à Barbâtre



Une petite fille à la « Journée des oubliés des vacances » de Frontignan en août 2018. Crédit Jean-Marie Rayapen



Une bénévole et les enfants à la « Journée des oubliés des vacances » de Frontignan en août 2018. Crédit Jean-Marie Rayapen

5 000 petits franciliens privés de vacances à Deauville le 21 août

La « Journée des oubliés des vacances » organisée par le Secours populaire Ile-de-France réunira 5 000 enfants privés de vacances, le mercredi 21 août à Deauville. Les enfants auront la joie de découvrir ou de retrouver la mer, de jouer sur le sable, de manger des glaces, de rire et de danser, autant de souvenirs à raconter le jour de la rentrée des classes.



Des enfants à la « Journée des oubliés des vacances » de Cabourg en août 2018. Crédit Antoine Labbe

Programme d'une inoubliable journée de vacances organisée grâce à 1 500 bénévoles :

- 6h-8h : départ des 100 cars depuis les 80 communes des 8 départements d'Ile-de-France
- 9h-12h : baignade surveillée, activités sportives, animations culturelles et festives !
- 11h30 : point presse
- 12h30-13h30 : pique-nique des enfants et des bénévoles sur la plage
- 13h30-17h30 : baignade, jeux de plage, glaces, musique, cadeaux, magie...
- 15h30 : goûter
- 17h00-19h : départs des cars
- 19h30-20h30 : pique-nique sur la route

30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies. Chaque année, le Secours populaire français, avec son mouvement d'enfants « copain du Monde », rappelle que tous les enfants ont les mêmes droits. Hélas, la réalité du terrain est différente et les enfants sont victimes des inégalités.

En France, un enfant sur trois est privé de vacances. Pourtant, l'article 31 de la CIDE rappelle que l'enfant a le droit de jouer, de se reposer et d'avoir des loisirs.

Quatre grands principes sont au cœur de la Convention :

- La non-discrimination : les droits concernent tous les enfants, filles et garçons, quels que soient leur milieu, leur origine, leurs parents, leur couleur, leurs opinions, leur croyance, leur pauvreté ou leur richesse.
- L'intérêt supérieur de l'enfant : tout ce qui a un impact sur les enfants doit être bénéfique pour eux et leur développement.
- La survie et le développement : la responsabilité des États est pleinement engagée. Ils doivent prendre les mesures législatives, administratives et sociales pour assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être, en tenant compte des droits et devoirs de ses parents. Quand cela est nécessaire, ceux-ci doivent recevoir une aide pour jouer pleinement leur rôle.
- La participation de l'enfant : celui-ci doit avant tout connaître ses droits. Parmi ceux-ci, figurent des libertés qui accompagnent les progrès de son autonomie : avoir un avis sur ce qui le concerne et l'exprimer, donner son opinion, rechercher des informations, partager des idées, agir avec d'autres enfants, etc.



« copain du Monde »

Avec le Secours populaire, les enfants s'impliquent pour la solidarité. Toute l'année, les enfants de « copain du Monde » agissent pour construire un monde plus solidaire et mettent en place des actions de solidarité en faveur des personnes en difficulté, en France et à l'étranger. Par exemple, ils collectent de l'argent, recueillent du matériel scolaire ou de la nourriture, organisent des événements comme des concours de dessins, des défis sportifs, etc. Développé sur la base de la Convention internationale des droits de l'enfant, le mouvement contribue à ce que les enfants deviennent des citoyens responsables, défendent leurs droits et les promeuvent : ils mènent des initiatives pour améliorer les conditions de vie des enfants partout dans le monde.

Contact presse Secours populaire français :

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

L'engagement bénévole autour des « JOV »

Les « Journées des oubliés des vacances » organisées par le Secours populaire permettent à 50 000 enfants qui ne sont pas partis en vacances après le 15 août de s'évader le temps d'une journée. Les bénévoles du SPF s'activent tout au long de l'année pour mener à bien cet événement.



Des enfants et une bénévole à la « Journée des oubliés des vacances » de Cabourg en août 2018. Crédit Irène Nam

La tenue des « Journées des oubliés des vacances » repose sur l'engagement des bénévoles du Secours populaire. Toute l'année, ils organisent des événements de collecte, sur les marchés, pendant les festivals, à l'occasion de concerts... et développent des partenariats pour faire profiter d'un temps de vacances à 50 000 enfants.

Les bénévoles s'activent en amont des « Journées des oubliés des vacances ». Sur place, ils montent des tentes, installent le matériel, préparent le pique-nique, les goûters, les cadeaux et organisent les activités qui égayeront ces « JOV ». Une fois les enfants arrivés, ils enfilent leurs déguisements, sortent leurs crayons de couleurs et s'arment de leur bonne humeur pour rendre ces journées de vacances mémorables.

Chaque année, une cinquantaine de « JOV » sont menées à bien par près de 15 000 bénévoles originaires de toute la France. Ces journées sont pour eux aussi une expérience marquante.

« Au début, j'avais fait la "Journée des oubliés des vacances" par simple curiosité. Maintenant c'est devenu une habitude. Ça me plaît de donner un peu de mon temps pour les enfants. Je change un peu mes habitudes parce que pour moi les vacances c'était juste un entre-deux par rapport au boulot. Donc quand je me dis que je viens ici et que j'aide les enfants, c'est un plaisir. »

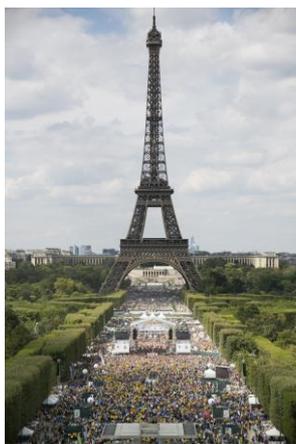
Jordan, jeune bénévole du Secours populaire en Ile-de-France

Contact presse Secours populaire français :

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

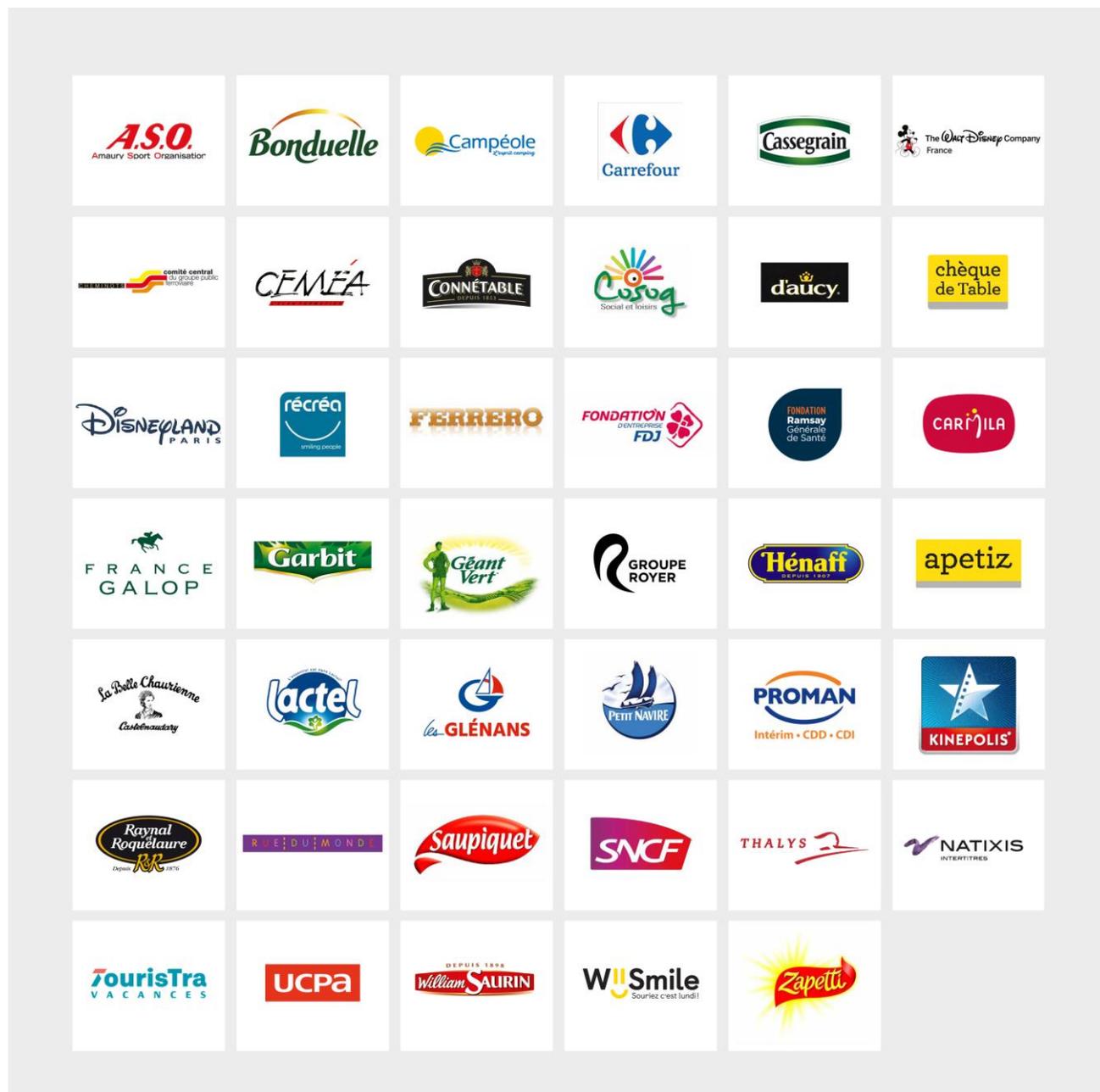
L'histoire des « JOV » au Secours populaire

- Dès 1944, le Secours populaire français permet aux enfants de fusillés ou déportés, victimes de l'occupation nazie, de passer 10 jours au Mont-Dore et à la Bourboule pour respirer l'air frais, sec et tonifiant de la montagne. En 1945, l'association emmène 500 enfants en Forêt-Noire. La première campagne « Vacances » de 1946, à l'époque intitulée « Du grand air pour les enfants de France », avait pour objectif de pallier le mauvais état de santé des enfants meurtris par la guerre.
- En 1979, « Année internationale de l'Enfant », un enfant sur deux ne part pas en vacances. Le Secours populaire réagit face à cette injustice et décide de lancer dans toute la France : les « Journées des oubliés des vacances » (JOV).
- Ainsi, en 1982, la « Journée des oubliés des vacances » organisée par le Secours populaire d'Ile-de-France rassemble 10 000 enfants à la Vallée des Peaux-Rouges.
- En 1984, la « JOV » se déroule pour la première fois à la mer, à Calais et à Boulogne.
- En 1990, 5 000 enfants de 12 pays de l'Union Européenne se retrouvent sous l'Arche de la Fraternité de la Défense.
- En 2000, 60 000 enfants venus de toute la France ont découvert Paris, les sites culturels de l'Ile-de-France et ont rencontré de champions tels que Zidane ou Ronaldo, sur la pelouse du Stade de France. Parallèlement, et dans un esprit participatif et solidaire, les enfants du mouvement Copain du monde ont proposé des bracelets pour agir en faveur des enfants victimes du virus du VIH/Sida en Afrique. C'était la « JOV Soleil 2000 ».
- A l'occasion de ses 60 ans, en 2005, le Secours populaire français organisait, à Paris, une journée entièrement consacrée aux enfants : « Soleil du Monde » sous le haut patronage de l'Unesco. 60 000 enfants dont 3 000 venus de 48 pays, ont pu ainsi visiter musées nationaux et grands monuments parisiens, avant de se retrouver au Stade de France pour un spectacle extraordinaire.
- En 2010, dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le SPF organisait la journée « Soleils d'Europe » : près de 40 000 enfants venant de toutes les régions de France et de 25 pays, se sont retrouvés, sur le Champ-de-Mars, pour assister à de nombreux spectacles, des animations de rue et participer à un lâcher de ballons.
- En 2012, le mouvement d'enfants « copain du Monde » fêtait son 20ème anniversaire. Ce fut l'un des temps forts de l'année. Une grande fête était organisée sur la plage de Trouville-sur-Mer, en présence de 5 000 enfants franciliens et 200 venus de plus de 20 pays différents où l'association agit pour la solidarité internationale.



Mercredi 19 août 2015, l'association organisait, à Paris, une « Journée mondiale des oubliés des vacances » : Le Pari(s) des solidarités. Pour la première fois, à l'occasion des 70 ans du Secours populaire, 70 000 enfants et familles privés de vacances se retrouvaient, au pied de la tour Eiffel, pour une immense fête solidaire. Venus de toute la France et de 70 pays du monde, les vacanciers du jour découvraient Paris, en matinée, grâce à 200 parcours de chasses aux trésors spécialement concoctés pour l'événement, avant de se réunir, sur le Champ-de-Mars, pour un pique-nique géant, des centaines d'animations et un concert surprise en présence de nombreux artistes connus comme M. Pokora ! Le Pari(s) des solidarités a reçu le Grand prix spécial du Jury des trophées de l'événement.

Les partenaires des « JOV » 2019





Fiche d'identité du Secours populaire français

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Le Secours populaire s'appuie sur :

97 fédérations

662 comités

1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé

Une présence locale grâce à un réseau de 80 162 bénévoles/collecteurs/animateurs

1 103 451 membres

7 736 "Médecins du SPF"

4 128 enfants déjà organisés dans les clubs "copain du Monde"

et des dizaines de milliers qui se mettent en action toute l'année

Plus de 100 mécènes solidaires, au sein du Club des partenaires solidaires

3 265 030 personnes en difficulté accueillies et aidées en France et dans le monde en 2018

Chaque année, avec la volonté de mondialiser la solidarité : le SPF mène plus de 200 actions d'urgence et programmes de développement dans une soixantaine de pays, à l'aide d'un réseau de 150 partenaires locaux qui mettent en œuvre la solidarité.

En 2018, les actions d'accès aux vacances mises en place par le Secours populaire français ont permis à 184 880 personnes de bénéficier d'un départ en vacances, ce qui correspond à 434 940 journées de vacances.

Publications

Convergence, le magazine de la solidarité du Secours populaire devient un journal numérique bimensuel

La lettre des partenaires solidaires, adressée tous les 2 mois aux partenaires

www.secourspopulaire.fr

#VacancesPourTous

Contact presse Secours populaire français :

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Appel à la solidarité

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte.

Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs.

Les personnes et les entreprises désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier dans tous les départements.

Secours populaire français

9/11, rue Froissart

BP 3303

75 123 Paris Cedex 03

T/ 01 44 78 21 00

www.secourspopulaire.fr



Une petite fille à la « Journée des oubliés des vacances » de Cabourg en août 2018. Crédit NnoMan Cadoret